

ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE
BUREAU POUR L'AFRIQUE OCCIDENTALE ET CENTRALE
Sixième Réunion du Sous-Groupe Communication, Navigation et Surveillance d'APIRG
(CNS/SG/6)

(Dakar, Sénégal, 18-22 Mai 2015)

Point 4 de l'ordre du jour: Service Fixe Aéronautique (SFA)

4.1 Examen de l'état de la mise en œuvre du service fixe aéronautique - (ATS/DS – AFTN/AMHS) dans la région AFI, identification des carences et mesures correctives pour leur élimination.

(Note présentée par le Secrétariat)

SOMMAIRE
La présente note examine l'état de la mise en œuvre du service fixe aéronautique (ATS/DS – AFTN/AMHS) dans la région AFI, identification des carences et mesures correctives pour leur élimination.
La suite à donner par la réunion figure au paragraphe 3.
REFERENCES: Annexe 10- Télécommunications Aéronautiques (Volumes 1, 2 and 3) Annexe 11- Services de la circulation aérienne Doc 8259 - Manuel sur la planification et la réalisation du réseau du service fixe des télécommunications aéronautiques Doc 9880 - Manuel de spécifications techniques détaillées du réseau de télécommunications aéronautiques (ATN) fondé sur les normes et protocoles ISI de l'ISO Doc 9896 - Manuel sur le réseau de télécommunications aéronautiques utilisant les normes et protocoles de la suite de protocoles (IPS) Doc 9702 - Rapport de la septième réunion régional de navigation aérienne pour l'Afrique et l'Océan Indien (RAN/AFI/7) RAN & APIRG - Rapport des réunions <i>Note: Les références peuvent être téléchargées à partir de la page internet www.icao.int/wacaf.</i>
La présente note de travail se rapporte aux : <ul style="list-style-type: none">- Objectifs stratégiques A et B connexes de l'OACI ;- Services d'amélioration de performances de l'ASBU et des Modules Bloc0 de l'OACI: PIA1 (B0-FICE); PIA2 (B0-DATM, B0-AMET) PIA3 (B0-FRTO, B0-NOPS, B0-ASEP, B0-OPFL, B0-SNET);

1. Introduction

1.1 Les exigences pour le circuit ATC/DS sont contenues dans le plan AFI de la Navigation Aérienne (AFI ANP), FASID Table CNS 1D (ATS/DS Plan). Le circuit ATS/DS a été mise en œuvre conformément au plan AFI rationalisé, avec des circuits numériques.

2 Discussion

Etat de mise en œuvre du circuit ATS /DS et performance

Etat de mise en oeuvre

2.1 En examinant l'état de mise en œuvre du Plan AFI, on notera les efforts des Etats AFI de se conformer au Plan ATS/DS AFI.

Disponibilité du circuit ATS/DS

2.2 Des améliorations importantes sont constatées, notamment avec la mise en œuvre du réseau de télécommunications aéronautiques par satellite.

2.3 La non-disponibilité de circuit ATS/DS rencontrée de temps en temps résulte de l'obsolescence de la technologie VSAT. Dans la région AFI, le réseau ATS/DS est basé sur les circuits point à point. L'absence de communication vocale ATS et de système de signalisation ne facilitent pas l'automatisation de liaisons de secours pour l'ATS/DS. Toutefois, le service de secours est actuellement fourni via les liaisons téléphoniques par satellite ou du réseau téléphonique public commuté (RPC).

L'évaluation de disponibilité de circuit ATS/DS n'est pas normalisée par l'OACI. Les données collectées lors des séances informelles illustrent un bon rythme de disponibilité.

Cependant, certains circuits déjà mis en œuvre ont besoin d'être améliorés/restaurés.

Identification des carences ATS/DS dans la région AFI

2.4 L'Annexe de la présente note comporte une liste de carences du circuit ATS/DS dans le respect des normes et pratiques recommandées internationales (SARPs) et les exigences du plan de la navigation aérienne (ANP).

2.5 Dans le cadre de la mise en œuvre du réseau des télécommunications aéronautiques (ATN) application sol/sol, la technologie émergente basée sur le Protocol Internet (IP) arrive à son état de maturité et des essais d'utilisation de la Voix sur IP ont été menés avec succès dans les régions AFI limitrophes.

Afin d'améliorer la disponibilité et la qualité de service, la région AFI devrait envisager la mise en œuvre des communications sol-sol utilisant la Voix sur le Protocol Internet (VoIP) comme alternative au circuit ATS/DS point à point actuel. La référence des lignes directrices de la mise en œuvre de la VoIP pour les applications sol-sol figurant dans la section orientation du Manuel sur le réseau de télécommunications aéronautiques utilisant les normes et protocoles de la suite de protocoles (IPS).

Système de messagerie ATS dans la région AFI

2.6 L'Annexe 3 de cette note de travail contient l'état de mise en œuvre du système de Messagerie ATS dans la région AFI.

3. Suite à donner par la réunion

3.1 La réunion est invitée:

- a) à noter les informations contenues dans la présente note de travail ;
- b) à examiner les carences du SFA figurant à l'Annexe 2;
- c) à examiner les activités de planification et de mise en œuvre des Etats AFI et prendre connaissance des progrès réalisés dans la mise en œuvre du Système de messagerie ATS (AMHS) dans la région AFI énumérés dans l'Annexe 3, y compris la disponibilité du Manuel AFI pour l'AMHS ainsi que les directives pour les tests sur le Protocole Internet (IP) élaborées par l'Equipe de travail désignée lors de la deuxième réunion AFI/AMHS/TF .
- d) de demander aux Etats/Organisations concernés de proposer leurs mesures correctrices;
- e) d'encourager les Etats à mettre en œuvre la Voix sur le Protocol Internet (VoIP) comme alternative au circuit ATS/DS point à point actuel et conduire des essais coordonnés sur la VoIP avant sa mise en œuvre opérationnelle.

End